

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le ministère de la Santé nomme une avocate pour effectuer un examen externe à Cape Dorset

Iqaluit, Nunavut (24 février 2015) – Le ministre de la Santé a demandé à madame Katherine Peterson, une résidente du Nord de longue date et une juriste, d'effectuer un examen externe concernant la mort du bébé Makibi Timilak, à Cape Dorset, en 2012.

Madame Peterson commencera son examen à la fin de mars 2015. Un examen avait été demandé en novembre 2014.

« Je suis persuadé que cet examen externe indépendant constituera un examen approfondi des circonstances entourant le cas de Makibi Timilak », a déclaré Paul Okalik, ministre de la Santé du Nunavut. « Je tiens à assurer au public que cet examen externe sera transparent, et que le contenu du rapport sera rendu public dès que le rapport sera terminé. »

L'examen portera sur des éléments particuliers du cas, notamment sur les pratiques et les procédures de soins infirmiers, et les mesures prises à la suite du décès de Makibi. L'examen permettra d'établir si les procédures opérationnelles normalisées ont été suivies et si elles étaient appropriées. Dans un sens plus large, l'examen passera en revue les processus et les réponses du gouvernement du Nunavut en matière de plaintes, à savoir si les procédures adéquates ont été suivies dans ce cas, et de quelle façon les processus peuvent être améliorés.

Le ministère de la Santé a demandé la présentation d'un rapport d'étape d'ici la fin d'octobre et le rapport final, accompagné de recommandations, au plus tard le 30 novembre 2015. Le ministre de la Santé répondra aux recommandations lorsque le rapport sera rendu public.

###

Renseignements aux médias :

Ron Wassink
Gestionnaire par intérim, Communication et relations publiques
Ministère de la Santé
867 975-5710
rwassink@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.